

<p>VILLAGE DE SAINT JEAN DE MOIRANS Mairie 2, Place du Champ de Mars 38430 St-Jean-de-Moirans</p>	<p align="center">Dimanche 11 mars 2018 41^e Tour Pédestre</p>  <p align="center">Tour pédestre de St-Jean-de-Moirans 11 mars 2018</p>	<p>CA Moirans Stade Colette Besson 274, route des Béthanies 38430 Moirans camoirans@wanadoo.fr 04.76.35.68.86 https://camoirans.wixsite.com/tourpedestre-stjean</p> 
--	---	---

Le Club d'Athlétisme Moirannais et la Commission Animation de la Municipalité de St Jean de Moirans organisent dimanche 11 mars 2018 le 41^e Tour Pédestre de St Jean de Moirans. Cinq épreuves sont au programme :

				Pré-inscription	Inscription sur place
Épreuve n°1 9h30	Marche Nordique et randonnée Pédestre	2002 et avant	6500 m	6 €	8 €
Épreuve n°2 10h	Benjamin(e)s	2005-2006	2100 m	1 €	2 €
	Minimes F et H				
Épreuve n°3 10h15	Éveils Athlétiques	2009-2010-2011	600 m	1 €	2 €
Épreuve n°4 10h25	2002 et avant		5 km	6 €	8 €
	2000 et avant		10 km	8 €	10 €
Épreuve n°5	Poussin(e)s	2007-2008	1200 m	1 €	2 €

Catégories	Codes	Années de naissance
Cadet(te)s	CA	2001 – 2002
Juniors H & F	JU	1999 – 2000
Espoirs H & F	ES	1996 – 1997 – 1998
Seniors H & F	SE	1995 à 1979
Vétérans / Masters H & F	VE ou MA	VE 1 1978 – 1977 – 1976 – 1975 – 1974 - 1973 – 1972 – 1971 – 1970 – 1969.
		VE 2 1968 – 1967 – 1966 – 1965 – 1964 - 1963 – 1962 – 1961 – 1960 – 1959.
		VE 3 1958 – 1957 – 1956 – 1955 – 1954 - 1953 – 1952 – 1951 – 1950 – 1949.
		VE 4 1948 – 1947 – 1946 – 1945 – 1944 – 1943 – 1942 – 1941 – 1940 – 1939.
		VE 5 1938 et avant

Les récompenses :

Trophées	Challenge du nombre
<ul style="list-style-type: none"> - Au 1er de chaque catégorie du 5kms 300 et 10kms - À la 1ère féminine et Au Premier Masculin de la marche Nordique - Au 1er de chaque catégorie des Catégories jeunes courses 1-3-4 	A la meilleure Association sur la Marche Nordique
	A la Meilleure famille sur la randonnée Pédestre
	A la meilleure Association sur les courses des Jeunes (1-3-5)
	A la meilleure Association sur le 5kms 300
	A la meilleure Association sur le 10kms
	A la meilleure Association Étrangère
	Challenge Municipalité
A la meilleure Association sur la totalité des courses	

LICENCE SPORTIVE 2016-2017 obligatoire

Non Licenciés ou Étrangers : Titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date du **Dimanche 11 mars 2018**.

Individuelle Accident : Les licencié(e)s bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable.

Tout concurrent ne pouvant fournir un de ces documents ne pourra pas prendre part à la course.